

Ceinture fléchée

<https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/ceinture-flechee-2021-007-012/>

Collections / ceinture fléchée



Licence CC BY-NC-ND 4.0

Ceinture fléchée de style « l'Assomption » à motif d'éclairs et de flammes, faite de 13 corridors. La ceinture est faite de laine rouge, noire, jaune, verte et blanche dont les couleurs semblent provenir de teintures synthétiques. Ses franges sont coupées.

Numéro d'accèsion 2021.07.12

Date 1925 an

Matériaux fibre, laine

Technique tressé

Dimensions 21 x 192 cm

Contexte historique

L'usure nous indique que cette pièce a été beaucoup portée. De fait, les franges d'une ceinture fléchée ne sont jamais coupées. Ici absentes, elles font de cette ceinture un objet particulier.

Les couleurs en font également une pièce intéressante. Le petit bleu (bleu ciel) est très intense. Sur les pièces anciennes, cette couleur est généralement la première à s'atténuer. Globalement, les couleurs sont vives malgré l'usure importante : il s'agit probablement de teintures synthétiques. Ces dernières apparaissent progressivement à partir de 1856, avec la mise au point du premier colorant de synthèse, la mauvéine. Les teintures synthétiques sont notamment appréciées pour leur résistance et la diversité de leurs nuances. La fin du 19^e siècle est ainsi une période de transition des teintures naturelles vers les teintures synthétiques.

Les ceintures fléchées, créées par les Canadiens français dans la 2^e moitié du 18^e siècle, deviennent un symbole culturel au Québec. Adoptées par les nations autochtones et métisses, leur fabrication

artisanale décline après 1880, des imitations anglaises étant produites en grand nombre. Le déclin du commerce de fourrures contribue également à leur diminution.

Les ceintures fléchées reflètent une identité pluriculturelle. Bien que difficilement datables, elles nous renseignent sur l'histoire culturelle de plusieurs territoires et les relations socio-économiques qui les lient.

© Collection Pointe-à-Callière, don de Luc Émond, 2021.007.012

Photo de Louis-Etienne Dore